



N° 00000 /AONO/MINEPAT/CISPM/2025 DU 27 MARS 2025
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A EKIE, DANS LA COMMUNE DE
YAOUNDE IV, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE
D'URGENCE

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de l'exécution des travaux de construction d'une Mini adduction d'eau potable à Ekié, dans la Commune de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, Région du Centre, en procédure d'urgence.

2- Consistance des travaux

Ces travaux comprennent notamment :

- a) mobilisation et installation du chantier ;
- b) forage (pour obtention d'un débit minimal de 1,5m³/h) ;
- c) équipement/développement;
- d) analyse des eaux/animation ;
- e) réalisation d'une station de pompage courant continu et alternatif (Hybride);
- f) Réalisation d'un château en béton armé de 10 m³ avec une hauteur sous radier de 10m.

3- Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par le Maître d'Ouvrage est de Trois Mois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4- Alotissement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres constituent un lot unique.

5- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Dix Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent Trente Neuf (19 992 439) FCFA TTC.

6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprise, ayant l'expérience requise dans ce domaine spécifique et exerçant sur le territoire du Cameroun.

7- Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercices 2025 Imputation : 94 195 05 110000 523412.

8- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à Trois Cent Quatre Vingt Dix Mille (390 000) Francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIP, porte 317, à l'Immeuble

principal du MINEPAT à Yaoundé dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage

10- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres, établi en Français ou en anglais, peut être obtenu à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage de l'immeuble Principal du MINEPAT sis au Boulevard du 20 Mai porte 317, dès publication du présent avis et contre le versement d'une somme de Vingt Mille (20 000) francs CFA, payable au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les nom du soumissionnaires et numéro de l'Appel d'Offres.

11- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après, contenus dans trois (03) enveloppes fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

12- Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les Services du Maître d'Ouvrage à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage de l'immeuble Principal du MINEPAT sis au Boulevard du 20 Mai porte 317) à Yaoundé au plus tard, 25 AVR 2025 à 11 heures, revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000001/AONO/MINEPAT/CISPM/2025 DU
27 MARS 2025, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION
D'EAU POTABLE A EKIE, DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE IV, DEPARTEMENT DU MFOUNDI,
REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 7 AVR 2025 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission, Porte C3, à l'annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Principaux critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment

- de l'absence ou de la non-conformité du cautionnement de soumission timbré à l'ouverture des plis ;
- de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de la note minimale de l'évaluation des critères essentiels (16 Oui sur 24 critères) ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'une pièce de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE, le sous détail des prix unitaires);
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;

15.2. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

- La présentation de l'offre 1 critère ;
- Le rapport de visite des lieux 2 critères
- Les références du soumissionnaire 2 critères ;
- La capacité financière 1 critère ;
- La qualification et l'expérience du personnel 9 critères
- Les moyens logistiques 4 critères ;
- La Méthodologie 3 critères.
- la non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP dûment paraphés sur chaque page, signés et datés à la dernière page précédée de la mention « lu et approuvé ») 2 critères

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Programmation des Investissements Publics, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIIP, porte 317, à l'immeuble Principal du MINEPAT à Yaoundé.

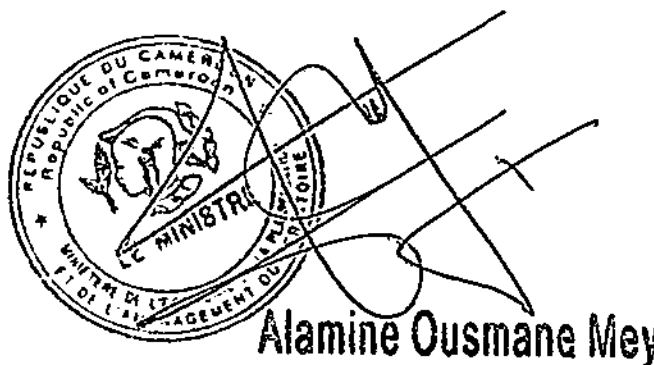
19-Dénonciations

Pour tout acte de corruption ou dénonciation, bien vouloir saisir la Cellule anticorruption du MINMAP aux numéros de téléphone : (237) 673 20 57 25, (237) 699 37 07 48 ou au numéro vert 1517 de la CONAC

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement
du Territoire.

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Président CISPM concerné ;
- Affichage chrono.



Alamine Ousmane Mey

Page 2 sur 4

Any incomplete offer in accordance with the requirements of the Call for Tender Documents will be declared inadmissible. In particular the absence of a bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of public procurement or non-compliance with the models of the documents in the Appeal File 'Offers, will result in the outright rejection of the offer without any recourse. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

14- Opening of bids

The opening of the bids is done in one time and will take place on 5 AVR 2025 at 12 p.m., local time, by the Additional Internal Procurement Commission at the Ministry of Economy, Planning and Regional Development, in the meeting room of the said Commission, Door C3, in Annex 1, Cooperation Building with the Islamic World.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a single duly authorized person of their choice, even in the case of a group of companies.

Under penalty of rejection, the required documents from the administrative file must be produced in originals or certified true copies by the issuing service or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Call for Tenders. They must be less than three (03) months old or have been established after the date of signature of the invitation to tender.

In the event of absence or non-compliance of a document from the administrative file when opening the envelopes, after a period of 48 hours granted by the Commission, the offer will be rejected.

15- Main evaluation criteria

The criteria for evaluating offers are as follows:

15.1. Elimination criteria

- the absence or non-compliance of a bid bond when opening bids;
- the non-production beyond the deadline of 48 hours after the opening of the envelopes, of a piece of the administrative file deemed non-compliant or absent when the envelopes were opened, (except the bid bond);
- false declarations, fraudulent maneuvers or falsified documents;
- non-compliance with 70% of the essential criteria;
- the absence of a sworn declaration of non-abandonment of construction sites over the last three years ;
- non-compliance with the offers file format;
- the absence of a quantified unit price in the Financial Offer;

15.2. Essential criteria

The evaluation of the technical offer will focus on the essential criteria set out below:

- a) Presentation of the offer;
- b) Specific experience of the bidder;
- c) Experience and qualification of staff;
- d) Materials and logistics;
- e) Methodological organization and planning;
- f) Financing capacity;
- g) Social and societal responsibility of the bidder.

16- Attribution

The Project Manager or the Delegated Project Owner awards the contract to the tenderer who has submitted an offer meeting the required technical and financial qualification criteria and whose offer is evaluated as the lowest, including, where applicable, the proposed discounts.

17- Validity period of offers

Bidders remain committed to their offer for a period of 90 days from the initial deadline set for submission of offers.

18- Additional information

Technical information can be obtained during working hours at the Directorate of Public Investment Programming, Internal Structure for Administrative Management of Public Procurement of Chapter 94 (SIGAMP-94), 3rd floor, DPIP Design Engineers, door 317, at The main building of MINEPAT in Yaoundé.

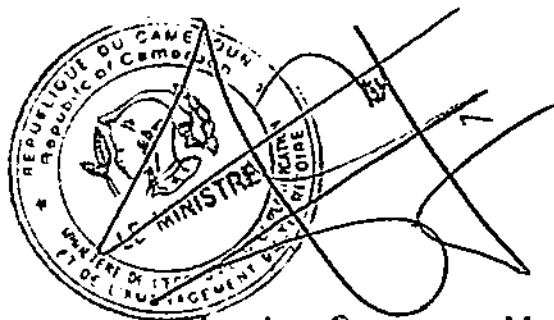
19- Denunciations

For any act of corruption or report, please contact the MINMAP Anti-Corruption Unit at the following telephone numbers: (237) 673 20 57 25, (237) 699 37 07 48 or the CONAC toll-free number 1517.

The Minister of Economy,
Planning and Regional Development.

Ampliations :

- MINMAP;
- ARMP;
- Project Manager;
- CISPMP President concerned;
- Chrono display.



Alamine Ousmane Mey